

Mardi, 17. Janvier 2017



SOMMAIRE Cliquez sur les titres pour lire les articles

Marché & Economie	2
Bilan général des activités douanières : Contraction des échanges extérieurs	
Lancement du programme « CapDel » : Renforcement de la gouvernance locale	3
Secteur de l'agriculture : Des investissements émiratis attendus	4
Le FMI maintient ses prévisions de croissance pour l'Algérie en 2016 et 2017	5
Des PME italiennes cherchent des partenaires algériens	5
Ouverture à Alger de la 11e édition du SIEL Algérie	6
Commerce	6
Martur envisage 20 millions d'euros de CA en 2017	6
Transactions & Contrats	7
Une aciérie algéro-émiratie à Annaba	7
Régions	7
Boumerdès : Développement industriel, l'exemple de Ouled Moussa	7



Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger Accueil & Bureaux : Villa Malglaive 01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 019

cciaf@cciaf.org

NOS EVENEMENTS SUR WWW.CCIAF.ORG

MARCHE & ECONOMIE

<u>Bilan général des activités douanières :</u> <u>Contraction des échanges extérieurs</u>

Source : El Moudjahid

La balance commerciale de l'Algérie a enregistré un déficit de 17,84 milliards de dollars durant l'année 2016, contre un déficit de 13,71 milliards de dollars en 2015, soit une légère augmentation de 4,8%, par rapport à celui enregistré en 2015, selon le directeur des relations publiques et de l'information à la Direction générale des Douanes, Djamel Brika, qui explique que cette légère tendance s'explique simultanément par la baisse «plus importante» des exportations par rapport à celle des importations enregistrée au titre de l'exercice de 2016.

Ainsi, l'Algérie a importé moins en 2016. C'est en somme, ce que reflètent les statistiques présentées par M. Brika lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation des bilans des douanes pour l'année 2016. D'après ces données, les échanges extérieurs de l'Algérie font apparaître une contraction de 16,69% des exportations en 2016, soit un volume de 28,88 milliards de dollars contre 34,66 milliards de dollars en 2015. Quant aux importations, elles ont également baissé mais à un moindre rythme pour se chiffrer à 46,72 milliards de dollars en 2016 contre 51,7 milliards de dollars en 2015, en baisse de 9,62%. Les exportations ont couvert les importations à hauteur de 62% en 2016 contre 67% en 2015. « Nous avons constaté une diminution dans la majorité des importations signalées par groupe de produits. Les biens alimentaires étaient en baisse de 11,72%, les biens destinés à l'outil de production en recul de 10, 25%, les biens équipements de 10,4% et enfin, les biens de consommation nonalimentaires de 4,62% ». Pour ce qui concerne les exportations des hydrocarbures, elles se sont réduites en passant à 27,1 milliards de dollars en 2016, contre 32,69 milliards de dollars en 2015 (-17,12%).

Les exportations hors hydrocarbures ont également baissé à 2,063 milliards de dollars en 2016 contre 2,582 milliards de dollars en 2015 (-20,1%). Les importations des produits alimentaires ont reculé à 8,22 milliards de dollars en 2016 (contre 9,31 milliards de dollars en 2015), alors que les importations des biens de consommation non alimentaires ont baissé à 8,27 milliards de dollars (contre 8,67 milliards de dollars en 2015). Pour les importations des biens destinés à l'outil de production, elles ont diminué à 14,33 milliards de dollars en 2015) alors que celles des biens d'équipement ont baissé à 15,89 milliards de dollars (contre 17,74 milliards de dollars).

S'agissant des principaux partenaires commerciaux de l'Algérie, l'Italie est le principal client durant l'année 2016 avec une part de 16, 55% des ventes algériennes à l'étranger suivie par l'Espagne (12,33%) et les USA (11,17%). Par ailleurs, la Chine représente le principal fournisseur commercial durant 2016. Elle a expédié 17,97% des importations globale de l'Algérie suivie par la France (10,15%) et l'Italie (9,93%).

Légère baisse des recouvrements douaniers

La part des recettes perçues par la douane par rapport au total des recettes ordinaires du budget de l'Etat a été de 39,6% en 2016 contre 41,6% en 2015, souligne le directeur des relations publiques et de l'information de la DGD, Djamel Brika.

L'évolution de l'ensemble des recouvrements effectués par l'administration des douanes réalisés au cours de l'année 2016 par rapport à l'année 2015 révèle une légère baisse de l'ordre de 0,98% en passant de 1000,66 milliards DA en 2015, à 990,82 milliards DA en 2016, explique le même responsable.

Cette légère baisse des recettes douanières s'explique notamment par la diminution de la valeur des importations calculée en dinars (qui constitue l'assiette fiscale) passée à 5.115,13 milliards de dinars (mds DA) en 2016 contre 5.193,46 mds DA en 2015 (-1,5%). D'ailleurs, la valeur des importations des produits du groupe « énergie et lubrifiants » a baissé de 40,74% en 2016 par rapport à 2015, dont essentiellement les carburants qui constituent un gisement fiscal important à l'importation tels le gasoil et l'essence super qui sont soumis à 30% des droits de douanes.

Il a également fait savoir, que les recettes budgétaires et les recettes affectées aux comptes d'affectation spéciaux ont enregistré des baisses de l'ordre de, respectivement, 1,05% et 7,38% alors que les recettes affectées à la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales ont enregistré une hausse de l'ordre de 0,07%. Les recouvrements douaniers ont quant a eux enregistré une augmentation de 0,81% (497,41 milliards DA) au cours du 2e semestre 2016, par rapport au premier semestre de la même année (493,41 milliards DA). En 2015, les recouvrements de l'administration douanière avaient été de 1.000,66 mds DA contre 908,47 mds DA en 2014, en hausse de 10,15% induite essentiellement par la dépréciation du dinar.

L'évolution des recouvrements budgétaires réalisés au cours de l'année 2016 par rapport à l'année 2015, représentent 91% du total des recouvrements effectués par l'administration des douanes. En effet, une baisse de l'ordre de 1,05% est enregistrée en passant de 910,28 milliards DA durant l'année 2015 à 900,69 milliards DA au cours de l'année 2016. La baisse a

touché la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) (-0,03%) mais surtout les droits de douanes avec une diminution de 6,76%. Cette dernière, s'explique essentiellement par la diminution des importations des produits du groupe d'utilisation « énergie et lubrifiants » (une forte baisse de 40,74 % est enregistrée en 2016 par rapport à l'année 2015), notamment les carburants (le gasoil et l'essence super principalement soumis à 30% de droits de douanes).

Plus de 55 milliards DA de pénalités pour infractions de change et douanières

Le même bilan révèle qu'il a été enregistré, plus de 55,5 milliards de DA de pénalités liées à 1.090 infractions de change et douanières durant l'année 2016. Ainsi, 362 infractions de change ont été constatées par l'institution douanière en 2016, qui ont donné lieu à des pénalités de 41,28 mds DA. Ces infractions sont principalement liées à la fraude commerciale, au détournement des avantages fiscaux, au non-respect des engagements souscrits dans le cadre des régimes douaniers économiques et au dédouanement à l'aide de faux documents, explique M. Brika, ajoutant, que les 725 infractions douanières ont donné lieu à des pénalités s'élevant à plus de 14,24 mds DA. Sachant qu'en 2015, le montant des amendes liées aux infractions de change et douanières s'étaient établies à 78,07 mds DA pour 1.227 infractions.

Par ailleurs, 227.625 articles contrefaits ont été bloqués en 2016 dont essentiellement des articles de sport (70%), des produits de quincaillerie (7,6%), des produits électriques (7%) et des produits d'hygiènes et lunettes (5,3%). Ces produits proviennent principalement de Chine (64,49%), de Hong Kong (13,05%), d'Italie (5,24%), de Malte (4,7%) et des Emirats arabes unis (4,5%).

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et les stupéfiants, les services des douanes ont saisi sur les dix (10) premiers mois de l'année 2016 un volume de près de 207.942 litres de carburants d'une valeur de plus de 4 millions de DA, assortis d'une amende de plus de 300,62 millions de DA.

Pour ce qui est de la lutte contre les stupéfiants, les douanes ont saisi une quantité de plus de 6,378 tonnes de kif traité, de 2.396 grammes de cocaïne, de 44.485 comprimés psychotropes et de 7 flacons psychoses, en plus de la saisie de 8 tonnes réalisée au début du mois de janvier 2017.

Lancement du programme « CapDel » : Renforcement de la gouvernance locale

Source : El Moudjahid

Le programme «CapDel» portant renforcement des acteurs de développement local et associant le gouvernement algérien, l'Union européenne (UE), ainsi que le Programme des Nations unies pour le Développement (Pnud), a été officiellement lancé, dimanche à Alger. Le programme cible une dizaine de communes modèles représentant les différentes régions du pays, et vise à «renforcer les capacités des autorités locales et de la société civile comme acteurs du développement local", tout en «améliorant les systèmes de planification stratégique et de démocratie locale», expliquent ses concepteurs. D'une durée de trois ans, ce projet est doté d'un financement du gouvernement algérien à hauteur de 2.970.000 dollars, de l'UE à raison de 7.700.000 euros et un apport de 200.000 dollars du Pnud. Dans un message lu en son nom par le secrétaire général du ministère, El-Hocine Mazouz. le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Nouredine Bedoui, a souligné que le projet «CapDel» permettra à ses bénéficiaires de «s'exercer à éviter la prise de décision unilatérale», en prenant en considération les opinions et suggestions des citoyens, s'agissant des questions relevant du développement socio-économique des collectivités locales. Il est, en outre, escompté de ce projet qu'il offre des «outils pédagogiques et des champs d'expériences à de nouvelles pratiques démocratiques locales», autant qu'il «salue» le rôle du mouvement associatif local, considéré comme étant «une école» en matière de démocratie, a renchéri M. Bedoui.

Concrétiser une gouvernance locale consultative

Le ministre a affirmé, dans le même ordre d'idées, que la modernisation de l'administration locale se poursuivra avec «davantage de détermination et à un rythme plus accéléré».

M. Bedoui a ajouté que conformément à cette «large vision politique», son département s'attelle actuellement à mettre en œuvre un «projet global de réforme des collectivités territoriales, à travers la définition d'un cadre législatif et organisationnel renouvelé». L'objectif, a-t-il explicité, étant de concrétiser une «gouvernance locale consultative ancrant la culture de la participation citoyenne, ainsi que l'exploitation rationnelle, équitable et efficace des ressources». Il s'agit également de «l'amélioration de la qualité des prestations offertes au citoyen, ainsi que le renforcement du rôle économique des collectivités territoriales», et ce afin de créer une économie locale «solidaire et diversifiée». Ce projet, a rappelé le ministre, s'inscrit dans le cadre des réformes politiques «profondes» lancées par le Président de la République depuis sa réélection en 2014, lesquelles ont abouti, entre autres, à la dotation par le pays d'une nouvelle Constitution consacrant, «pour la première fois, le rôle de l'État dans l'encouragement d'une démocratie participative au niveau local». Ces réformes, a estimé M. Bedoui, se doivent d'être «accompagnées par une gouvernance publique, démocratique et équilibrée en mesure de garantir l'efficacité et le rendement de l'exercice public», et ce dans l'optique du progrès, de la paix et de la cohésion sociale du pays. Pour autant, le ministre a considéré que la réalisation de la «bonne gouvernance locale» n'incombait pas aux seules institutions publiques, mais aussi à l'ensemble des acteurs sociaux et économiques concernés par la prise de décision. Le programme «CapDel», faut-il le souligner, s'intéresse particulièrement à «intégrer» les femmes et les jeunes, et permettra d'«appuyer techniquement et financièrement les autorités locales et la société civile dans la réponse à leurs priorités en termes d'amélioration des opportunités économiques et d'accès à des services administratifs et sociaux de qualité». Le projet sera opérationnel dans les communes choisies sur des critères de typologie et de spécifiés géographiques, démographiques, culturelles, sociales, économiques et écologiques, avant qu'il ne soit élargi au niveau national, est-il également indiqué.

Asseoir les bases d'une gouvernance communale concertée

Lors de la cérémonie de lancement, le représentant du ministère des Affaires étrangères (MAE), département concerné en tant que coordinateur du projet, M. Ali Mokrani, s'est félicité que ce dernier soit «le premier du genre dans la région», et permettant une coopération «triangulaire» entre les trois partenaires. S'inscrivant dans le cadre de la relance de l'accord d'association Algérie-UE, il s'agit également d'un projet avec «une approche inclusive» en matière de développement local, permettant un échange d'expériences et d'expertises, et visant à «rapprocher» l'administré de

son administration, a-t-il observé, relevant l'importance des «attentes» en la matière, ainsi que les défis «en commun» auxquels font face les deux parties. De son côté, le représentant résident du Pnud en Algérie, Eric Overset, a expliqué que le nouveau programme vise à «asseoir les bases d'une gouvernance communale concertée, transparente et attentive aux besoins des citoyens, et d'un développement humain local intégré». Plus concrètement, a-t-il détaillé, il s'agit, notamment de «réduire les disparités régionales et sociales, de promouvoir la solidarité nationale, de rapprocher le service public des citoyens à travers une administration moderne et, enfin, d'impliquer les citoyens et leurs représentants dans la gestion des affaires publiques». À travers le «CapDel», le Pnud «soutient la volonté» du gouvernement algérien à asseoir une «stratégie nationale de développement local et à renforcer la démocratie participative», a-t-il poursuivi, notant que le projet constitue également «un réceptacle des bonnes pratiques et synergies identifiées» dans d'autres programmes, inscrits dans le cadre des Objectifs du développement durable (ODD). Pour le Chef de la Délégation de l'UE en Algérie, John O'Rourke, ce nouveau projet permettra, aux élus locaux bénéficiaires, «une autonomisation et une responsabilisation» dans l'exercice de leurs prérogatives, en bénéficiant de l'expérience des pays européens en la matière, même si celles-ci ne peuvent pas être totalement «transposables» dans le contexte algérien. Les différentes expériences menées dans le vieux continent ont démontré qu'une gestion des problèmes «du sommet à la base» ne peut pas à elle seule résoudre les préoccupations des citoyens, d'où la nécessité d'une plus grande implication des différents acteurs locaux, a-t-il clarifié. La démarche préconisée à travers le projet en question est celle qui fait des élus locaux des acteurs du développement local, ces derniers ne devant pas être «seulement un réceptacle de l'aide de l'État», a-t-il conclu.

<u>Secteur de l'agriculture : Des</u> <u>investissements émiratis attendus</u>

Source : Le Soir d'Algérie

Le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources halieutiques, Abdesselam Chelghoum, a reçu hier à son département une délégation d'hommes d'affaires émiratis pour discuter des opportunités d'affaires dans le secteur.

Selon Suleiman Al Nueimi, chef de la délégation, cette visite constitue une mission de prospection de certains sites en vue d'arriver à des partenariats concrets.

Concernant les secteurs d'intérêt, l'homme d'affaires émirati n'a pas annoncé de secteur précis mais a indiqué que le partenariat va porter sur les activités qui relèvent du métier de la société Al Dhaher qu'il préside, à savoir les céréales et les cultures fourragères ainsi que l'industrie laitière.

Et de souligner la ferme intention de son groupe d'investir en Algérie de quelque façon que ce soit. «Nous allons investir en Algérie», a indiqué M. Al Nueimi.

De son côté, le ministre de l'Agriculture a indiqué que le secteur est ouvert à l'investissement privé national et international, soulignant la disposition de son département à accompagner les potentiels investisseurs.

Pour rappel, des mégaprojets de partenariat agricole avec des étrangers d'une valeur d'investissements de 25

milliards dinars sont en cours de mise en œuvre au niveau de certaines wilayas (Khenchela, Adrar, El-Bayadh et Ghardaïa).

Des projets qui portent sur les filières céréalières et laitières, et qui bénéficieront de lots de terrain dont la superficie dépasse 10 000 hectares par projet. Cela s'inscrit en droite ligne de la nouvelle approche basée sur l'encouragement de la grande exploitation qui va permettre de réduire substantiellement la facture d'importation des produits stratégiques et d'accroître la production nationale, plus de 600 000 hectares ont été accordés pour la réalisation de projets structurants d'un montant de 600 milliards de DA.

Et les résultats enregistrés, de l'avis du ministre luimême, confortent la pertinence de la démarche affichant une attribution totale de 638 000 ha, dont 86%, soit 552 000 ha, à près de 1 500 investisseurs porteurs de projets structurants.

Face à la baisse des recettes pétrolières, l'Algérie trouvera dans l'agriculture un levier stratégique pour une croissance en dehors des hydrocarbures.

<u>Le FMI maintient ses prévisions de</u> croissance pour l'Algérie en 2016 et 2017

Source: APS

Le Fonds monétaire internationale (FMI) a maintenu lundi ses projections de croissance pour l'Algérie en 2016 et 2017, tout en tablant dans ses prévisions actualisées sur les perspectives économiques mondiales sur une accélération de la croissance de l'économie nationale en 2021.

L'institution de Bretton Woods indique que le Produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie a enregistré une croissance de 3,6% en 2016, soit la même hausse anticipée dans son rapport d'octobre dernier.

Le FMI a également laissé inchangé ses projections de croissance pour 2017 à 2,9% et anticipe une reprise à partir de 2021 à 3,4%.

Le FMI a également maintenu ses prévisions pour l'inflation en Algérie en 2016 à 5,9% contre 4,4% en 2015 et à 4,8% en 2017.

Le solde du compte courant a représenté -15,1% du PIB en 2016 et devrait baisser à -13,7% du PIB en 2017 et maintenir la même tendance baissière jusqu'à 2021 à -6,3%.

Par ailleurs, le FMI a maintenu ses prévisions de croissance mondiale en 2017 et 2018 à respectivement 3,4% et 3,6%.

"Les estimations et les projections de la croissance globale pour 2016-2018 restent inchangées par rapport à l'édition 2016", relève le Fonds.

Les perspectives des pays avancés se sont améliorées pour 2017-2018, du fait d'un léger affermissement de l'activité au deuxième semestre de 2016 et de la relance budgétaire qui est prévue aux Etats-Unis.

En revanche, les perspectives de croissance se sont détériorées légèrement pour les pays émergents et les pays en développement, où les conditions financières se sont durcies de manière générale.

Les perspectives de croissance à court terme ont été révisées à la hausse pour la Chine, en raison de la

relance attendue, mais ont été révisées à la baisse pour un certain nombre d'autres grands pays, notamment l'Inde, le Brésil et le Mexique, selon les mêmes chiffres actualisés du FMI.

<u>Des PME italiennes cherchent des</u> <u>partenaires algériens</u>

Source : Liberté

La section pour la promotion des échanges de l'ambassade d'Italie a organisé, hier, à Alger, une mission d'entrepreneurs italiens. Elles sont 11 entreprises spécialisées dans différents secteurs liés au bâtiment, à la construction, aux matériaux de construction, de aux énergies renouvelables à avoir pris part à cette rencontre.

L'ambassadeur d'Italie à Alger a affirmé que ces opérateurs économiques italiens sont venus en Algérie à la recherche de partenariats avec leurs homologues algériens. Il a déclaré que les conditions pour la réalisation de telles perspectives sont réunies.

Il citera le vaste projet du nouveau modèle économique de croissance qui vise, entre autres objectifs, la création d'un nombre de plus en plus important d'entreprises dans le pays. "C'est ce que j'appelle de l'économie réelle", a-t-il expliqué en marge de ce séminaire. Car, arguera Pasquale Ferrara, ce nouveau modèle accordera plus de facilitations aux PME italiennes et leurs partenaires algériennes pour un meilleur accès aux crédits dédiés au financement des divers projets qui seront identifiés. Pour leur part, les PME italiennes apporteront les nouvelles technologies, l'innovation et la création.

L'extraction et la transformation de pierres décoratives naturelles, la réalisation d'études et d'analyses sur la viabilité et la rentabilité liées à la construction et à la gestion des installations, la production de grues à tour, l'installation et le montage industriel, la conception et l'édification d'infrastructures et constructions civiles, les installations pour la production d'énergie, de carburant renouvelable et de fossiles, la gestion de l'énergie et la production et la mise en place de systèmes photovoltaïques et de pompage solaire sont les principaux métiers que suggèreront ces entreprises italiennes aux industriels algériens.

À ce propos, l'Italie est classée premier partenaire de l'Algérie avec un volume évalué à 8,6 milliards de dollars. L'ambassadeur le qualifie d'échange "équilibré", d'autant plus que les exportations algériennes vers l'Italie sont estimées à 4,4 milliards de dollars tandis que celles de l'Italie vers notre pays sont de 4,2 milliards de dollars durant les 11 mois de l'exercice 2016. Par ailleurs, l'on accorde beaucoup d'importance aux rencontres B2B entre opérateurs algériens et italiens prévues lors de ce séminaire pour que soient dégagés les premières pistes de projets de partenariat.

Ouverture à Alger de la 11e édition du SIEL Algérie

Source : APS

Le 11ème Salon international des équipements et services pour l'hôtellerie, la restauration et les collectivités (SIEL-Algérie) a ouvert ses portes lundi à Alger, avec la participation de plus de 110 exposants, venus présenter leurs expériences en matière d'équipement et d'ameublement des établissements hôteliers.

Ce salon, organisé sous le haut patronage du ministre du Tourisme et de l'Artisanat jusqu'à jeudi prochain, vise à faire connaître "les nouveautés en matière d'équipement et de décoration des hôtels et des restaurants, selon les normes internationales en vigueur".

Ce rendez-vous constitue pour les professionnels une occasion pour échanger leurs expériences notamment dans le domaine de l'équipement et de la décoration des établissements hôteliers et des restaurants.

Il intervient au moment "où plusieurs projets touristiques notamment hôteliers sont en cours de réalisation, ce qui implique leur équipement selon les normes internationales en vigueur, afin d'améliorer leurs prestations et contribuer à la création d'une richesse économique durable", ont estimé les organisateurs.

Les stands de ce salon présentent différents équipements pour les cuisines, les cafétérias et les restaurants, du matériel de maintenance et d'aération et des produits de relaxation et de fitness.

Il s'agit également de matériels de revêtements mural et de sol, des articles d'ameublement et de décor, des produits luminaires, de literie, de piscine et de sauna, ainsi que des systèmes de surveillance vidéo, d'éclairage, de maintenance et d'hygiène".

A cette occasion, le directeur de l'Aménagement touristique au ministère du tourisme, Hamid Terghini a mis l'accent, dans une déclaration à la presse en marge du salon, sur l'importance "d'organiser un tel évènement permettant l'échange d'expériences entre les professionnels dans le domaine hôtelier dans

l'objectif d'améliorer les prestations et de satisfaire les clients".

Il a rappelé à cet effet, le schéma directeur de l'aménagement touristique 2030 qui insiste sur "la garantie de la qualité des prestations hôtelières".

M. Terghini a appelé au développement du tourisme, en permettant à ce secteur de contribuer à la réalisation du développement économique comme alternative aux hydrocarbures, précisant que "la majorité des projets hôteliers en cours de réalisation nécessitent des équipements haut standing et modernes pour améliorer leurs prestations".

Il a souligné, en outre, tous les efforts qui sont fournis en vue "de sensibiliser les directeurs d'établissements hôteliers à l'importance d'équiper et de décorer leurs hôtels avec des produits nationaux, artisanaux et traditionnels de haute qualité, pour valoriser le patrimoine traditionnel authentique de notre pays".

COMMERCE

Martur envisage 20 millions d'euros de CA en 2017

Source : L'Econews

La société Martur Algérie spécialisée dans la fabrication des sièges et équipements intérieurs pour les voitures utilitaires a réalisé un chiffre d'affaire de 7 millions d'euros en 2016 et vise les 20 millions pour l'année en cours.

Selon son directeur régional de l'Afrique du nord, NourettinPekeçgel, ce chiffre est réalisé uniquement avec la commande de l'usine Renault Algériepour laquelle Martur s'engage à lui livrer encore 50 000 sièges pour l'année en cours. Le chiffre d'affaires prévu pour cette année sera atteint non seulement avec la commande de Renault pour la gamme Symbol et Sandero, mais aussi avec les autres clients potentiels qui commenceront eux aussi la production en Algérie a l'instar de Volkswagen et Ford, avec lesquels"les négociations sont en bonne voie" a souligné le même responsable.

Parmi, les objectifs de cette entreprise pour l'année 2017, figure l'augmentation du taux d'intégration jusqu'à 40 % et cela selon le cahier de charge de l'investissement dans le secteur automobile.

Pour sa part, Okan Ayhan, directeur de Martur Algérie, a indiqué que durant six mois de l'année 2016, Martur a fourni 14000 sièges pour Renault Algérie. Selon le directeur, l'usine travaille avec le même savoir-faire quelle en Roumanie ou en Russie. D'ailleurs, "nous comptons signer une convention cette année avec un centre de formation à Oran", a indiqué encore Okan. Toutefois, et pour répondre à d'éventuelle demandes des prochaines usines de véhicules qui seront installés dans la région, le directeur de Martur n'a pas exclu l'option d'extension de l'usine, voire même la construction d'une autre unité en cas de besoin.

TRANSACTIONS & CONTRATS

Une aciérie algéro-émiratie à Annaba

Source : El Watan

La wilaya de Annaba accueillera dans les semaines à venir un important investissement algéro-émirati dans le domaine de la sidérurgie. Selon une source proche de la wilaya de Annaba, cet investissement porte sur la création d'une aciérie.

Accompagnée d'un bureau d'études italien, une délégation émiratie a visité avec les autorités locales, mardi dernier, le site devant abriter cette usine. Pour ce faire, une assiette de terrain de 100 hectares a été dégagée dans la nouvelle zone industrielle de Berrahal. Le dossier est déjà ficelé et les travaux seront lancés au cours du 1er trimestre de cette année. Selon la fiche technique du projet, consultée par El Watan, cet investissement qui coûtera quelque 1,6 milliard de dollars, générera pas moins de 3000 postes d'emploi.

Concernant la forme du partenariat, cette joint-venture, dénommée Emarat Dzayer Steel Company, obéit à la règle 51/49%, dont le partenaire algérien majoritaire est le groupe public algérien Industries métallurgiques et sidérurgiques (Imétal). Ce dernier est représenté par deux de ses filiales, en l'occurrence Naftal (41%) et Asmidal (10%). Cet investissement, qui sera bientôt annoncé par le ministère de l'Industrie, prévoit la production de 1,5 million de tonnes/an de fer enrichi avec le procédé «Direct Reduced Iron» et un million de tonnes d'acier sous forme de rails, de structures en acier et de tubes sans soudure qui approvisionneront en partie les chantiers du groupe Emarat Dzayer en Algérie.

Quant au fer enrichi, il alimentera sans doute le complexe sidérurgique d'El Hadjar après son redémarrage qui tarde à venir. Il est indiqué également que la technologie de ce complexe sera fournie par plusieurs pays spécialisés en la matière, tels que l'Allemagne, l'Italie, les Etats-Unis et le Japon. Selon un communiqué en anglais rendu public par le groupe Emarat Dzayer, les deux sociétés ont également signé un deuxième accord portant sur la distribution de produits pétroliers avec Naftal et des produits pétrochimiques avec le groupe Asmidal.

Ainsi, explique la même source, cet accord prévoit la mise en place de plusieurs installations destinées à la fabrication, au mélange et à l'emballage pour les lubrifiants et les huiles lubrifiantes industrielles pour les secteurs de l'automobile, de l'aviation, de la marine et de l'industrie mécanique. Premier du genre en Algérie, ce projet vise l'approvisionnement des besoins locaux dans une première phase avant de passer à l'exportation vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Le volume des échanges et de commerce entre l'Algérie et les Emirats arabes unis s'élevait à près d'un milliard de dollars en 2015 et les investissements des Emirats arabes unis en Algérie totalisent plus de 9 milliards de dollars.

REGIONS

<u>Boumerdès : Développement industriel,</u> l'exemple de Ouled Moussa

Source : Le Soir d'Algérie

Avec le nouveau rôle de grand agent économique décentralisé dévolu aux walis afin de susciter l'investissement dans les localités dont ils ont la charge, le wali de Boumerdès ne lésine pas sur ses efforts pour marquer des points dans ce secteur.

Et de clamer : «L'esprit d'entrepreneuriat existe dans la wilaya de Boumerdès.» Donc pour lui, il suffit d'encourager cet esprit et de le concrétiser sur le terrain. Par ailleurs, il affirme à l'adresse de ces investisseurs pour les rassurer : «Nous avons besoin de vous et vous avez besoin de nous», préconisant, en outre, l'investissement gagnant-gagnant. Il se dit prêt à faciliter l'affectation du foncier mais à condition que l'investissement proposé crée de l'emploi, de la richesse et surtout de la valeur ajoutée.

Le chef de l'exécutif de Boumerdès laisse entendre qu'il ne craint pas les défis. «Je veux que notre wilaya figure dans les palmarès économiques. Pour ce faire elle ne manque pas de potentialités.» Pour donner la preuve de sa bonne volonté.

A chacune des visites qu'il effectue dans les communes de Boumerdès, Abderrahmane Madani Fouatih consacre une grande partie de son temps aux unités de production étatiques ou privées.

Ce dimanche, il avait programmé 6 points sur les 16 prévus pour inspecter des unités économiques implantées dans les zones d'activités de la commune de Ouled Moussa dans l'ouest de la wilaya.

La plus importante usine visitée est la raffinerie de sucre appartenant au Groupe La Belle. Ce complexe industriel, certifié 22 000, emploie 450 personnes et produit annuellement 340 000 tonnes de sucre blanc, dont les responsables affirment qu'il est le meilleur du Bassin méditerranéen.

Les dirigeants de ce groupe ciblent, pour le moyen terme, le marché subsaharien. Il y a lieu de rappeler que la commune de Ouled Moussa a connu, dans le secteur industriel, un développement fulgurant ces dernières décennies. Elle est l'une des plus riches alors qu'elle n'était qu'un simple bourg rural habité par des familles conservatrices. Ce développement porte la griffe d'un homme.

Ahmed Moussaoui a, en effet, présidé, durant plusieurs mandats, l'exécutif de cette municipalité. Durant ses mandatures, il a su convaincre plusieurs grands opérateurs économiques comme La Belle – elle a implanté 3 grosses unités dont la raffinerie de sucre — pour investir dans sa commune. Il les a accompagnés

mais surtout il leur a largement facilité l'acquisition du foncier. C'est ce que lui reprochent, pour des raisons obscures, les autorités judiciaires. Dernièrement, il nous a déclaré tristement : «lorsque j'écoute monsieur Sellal, j'ai envie de pleurer. Le Premier ministre disait ceci au wali : «Débrouillez-vous pour donner des terrains aux investisseurs. C'est ce que je faisais sans attendre les injonctions du gouvernement. Le résultat est facilement identifiable.»

Pour rappel, l'ancien maire de Ouled Moussa est écarté de la gestion de la commune.